Le mardi 6 décembre 2016,

Les représentants des personnels enseignants du lycée Lamarck

Les représentants des associations de parents d’élèves

à

M. le Président de la région Hauts-de –France,

Mmes et MM. les élus de la région,

Objet : Budget 2017 du Lycée polyvalent Lamarck

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs les élus de la région Hauts de France,

L’assemblée des personnels du lycée Lamarck s’est réunie aujourd’hui 6 décembre 2016 pour envisager les suites du refus du budget 2017 – budget en baisse de 142 000 euros, c’est-à-dire 30% du budget de l’année précédente - par le Conseil d’Administration du 19 novembre dernier.

Ils ont appris à cette occasion votre passage le jour même, Monsieur le Président, dans leur établissement, et regrettent de ne pas avoir pu vous rencontrer pour vous exposer leurs inquiétudes, qui ont abouti à ce refus.

Nous tenons à vous rappeler la situation de notre établissement : lycée à fort recrutement rural, éloigné des métropoles culturelles, et qui, à ce titre, fait depuis toujours de l’accès de tous à la culture un axe central de son projet d’établissement. Vous comprendrez donc que la question des subventions est pour nous, notamment dans les domaines du transport et de la culture, absolument cruciale : ainsi la suppression du passeport culturel a-t-elle privé nos élèves des sorties (6 à 8 par an) qui leur étaient offertes jusqu’ici chaque année et qui avaient d’ailleurs été programmées pour 2016-2017. Nous espérons que la réunion qui doit avoir lieu sur ces questions de façon imminente, tiendra compte de nos requêtes.

Comment demander en effet à des représentants élus des personnels et des parents d’élèves de se prononcer sur un fonctionnement, alors même que certains financements essentiels àla vie d’un établissement rural comme le nôtre (transports, accès aux structures culturelles) ne sont toujours pas définis et qu’aucun représentant de la région n’était présent lors du CA susmentionné ? Dans de telles conditions, comment ne pas être très inquiets de la forte baisse de la dotation accordée à l’établissement par la région?

S’il ne s’agit, comme il semblerait, que d’un défaut de communication, nous espérons que vous voudrez bien recevoir nos représentants et nous donner tous les éléments qui permettront de débloquer la situation au plus vite, sans pénaliser notre établissement et nos élèves. En effet, nous sommes pour le moment dans l’incapacité de disposer du budget du lycée pour des actions pédagogiques et nous espérons donc, vous le comprendrez, que les négociations entre la région et le rectorat, destinées à rendre le budget exécutoire sous sa forme la plus favorable au lycée Lamarck, ne tarderont pas.

Veuillez agréer, monsieur le Président, mesdames et messieurs les élus, l’expression de notre parfaite considération.

Pour l’assemblée des enseignants :

Signature au-dessus des noms

pour les parents d’élèves : idem